

Image not found or type unknown



abonnement de l'eau de la ville

Par **zazou**, le **16/11/2009** à **22:27**

j'ai ma maison alimentée par mon puit,et je paie la prime fixe des eaux usées, mais est il normal qu'ils(syndicat intercommunal des eaux de la vallée de l'hérault) me demandent de payer pour la distribution de l'eau:
l'abonnement au compteur
et la surtaxe intercommunale? sachant que l'on ne se sert pas de l'eau de la ville.
merci